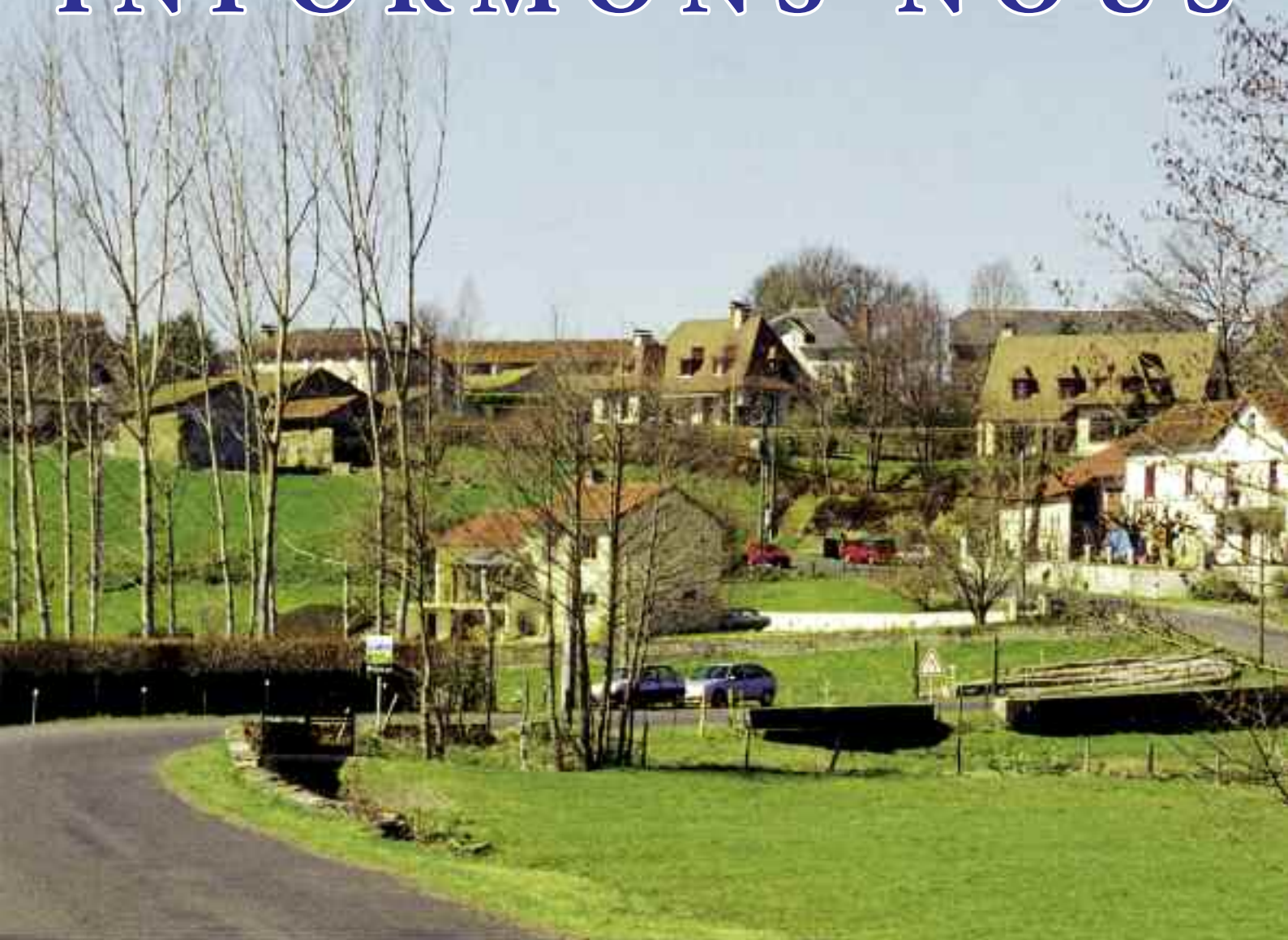


# **SUR** REILHAC

## INFORMONS NOUS



**N°12**

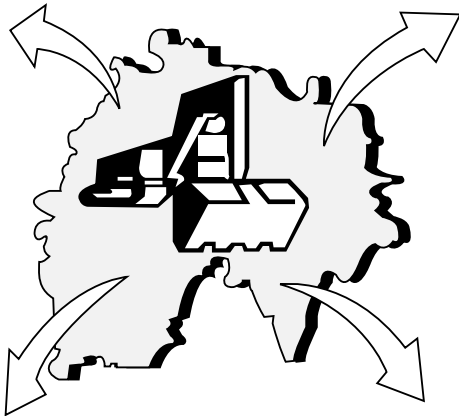
**2000**



## Sommaire

---

<i>La lettre du Maire</i> .....	<i>P1</i>
<i>Administration de la commune</i> .....	<i>P2</i>
<i>Fonctionnement des services, état civil</i> .....	<i>P3</i>
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i> .....	<i>P4</i>
<i>Utilisation de la Salle Polyvalente</i> .....	<i>P5</i>
<i>Au fil des réunions du conseil municipal</i> .....	<i>P6-7</i>
<i>Budget 2000</i> .....	<i>P8-11</i>
<i>Des travaux avec la Communauté d'Agglomération</i> .....	<i>P12</i>
<i>Une nouvelle déchetterie aux quatre chemins</i> .....	<i>P12</i>
<i>Urbanisme</i> .....	<i>P13-14</i>
<i>Travaux</i> .....	<i>P15</i>
<i>La Vie à l'École</i> .....	<i>P16-19</i>
<i>Des Vœux pour 2001</i> .....	<i>P20</i>
<i>Les Associations</i> .....	<i>P21-27</i>



# sa-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Las Plagnes - 15250 REILHAC - Tél. 04 71 47 35 25 - Fax. 04 71 47 28 12

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le district est devenu une communauté d'agglomération :

Aurillac Communauté :

Les Communes de Jussac, Teissières de Cornet, Ayrens nous ont rejoints à cette occasion.

Ce sont maintenant 16 Communes qui ont décidé d'aborder ensemble, les grands domaines qui font la vie quotidienne et qui feront l'avenir demain des 53 000 habitants du Bassin d'Aurillac.

D'autres Communes ont déjà manifesté le souhait de nous rejoindre.

Avec la Communauté d'Agglomération :

C'est 250 F par habitant que l'Etat nous apporte tous les ans au lieu de 100 F avec le district.

Ces moyens financiers importants en provenance de l'Etat, associés à ceux de la taxe professionnelle unique font de la Communauté d'Agglomération d'Aurillac, la locomotive du département pour favoriser **le développement économique qui crée l'activité, l'emploi et la richesse.**

Le Cantal a perdu 7945 habitants entre 1990 et 1999. Pendant ce temps notre commune a bien résisté puisque Reilhac en est une des rares à avoir vu sa population augmenter de près de 9%.

En effet, le 8 mars 1999, Reilhac comptait 986 habitants en population double compte contre 906 en 1990.

De plus, notre commune abrite beaucoup de jeunes de moins de 20 ans puisqu'ils représentent 28% de la population alors que cette proportion n'est que de 20% dans le département.

Tous ces chiffres sont encourageants.

Je me réjouis que les travaux de voirie et d'assainissement de Reilhaguet soient terminés. Je sais qu'un certain nombre de riverains poussent aujourd'hui un soupir de soulagement.

Ces travaux d'amélioration de la sécurité routière, du cadre de vie et de protection de l'environnement, bien qu'indispensables et réclamés par tous ont posés quelques désagréments aux habitants de Reilhaguet, notam-



ment aux automobilistes obligés d'attendre pendant les travaux car cette route est le seul accès au village.

Qu'ils soient remerciés pour leurs patience et leur compréhension.

Grâce à l'élargissement de la voirie, Reilhaguet est devenu accessible aux cars de la stabus et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le transport scolaire pour le secondaire, s'effectue dans de bonnes conditions.

Je me permets de rappeler aux usagers de la route de Reilhaguet que son élargissement ne doit pas être l'occasion de commettre de coupables et dangereux excès de vitesse.

J'en appelle au bon sens de chacun pour profiter avec raison du mieux être que procurent ces travaux d'amélioration de la circulation.

Les travaux d'aménagements du bois du Calvaire par la Communauté d'Agglomération seront terminés au printemps 2001.

Un grand merci à tous ceux qui participent activement à la vie quotidienne de Reilhac, qu'ils soient employés ou responsables d'associations et bienvenue aux nouveaux habitants que nous accueillons avec plaisir.

Tous ensemble, continuons de faire de Reilhac une commune où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

**Jean-Pierre PICARD**

# L'administration de la commune



## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Maire** : Jean-Pierre PICARD  
**1er Adjoint** : Louis FAUGERE  
**2e Adjoint** : Maurice LABERTRANDIE  
**3e Adjoint** : André FREYSSINIER  
**4e Adjoint** : Christian VIDAL

### Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,  
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,  
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,  
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,  
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

## COMMISSIONS

### - Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,  
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

### - Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,  
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

### - Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN, J.C. LACOSTE,  
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,  
F. VERNET

### - Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,  
C. VIDAL, A. VIGNERON

### - Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL, V. FONTANILLE, P. GAMEL, G. APCHIN,  
B. LAVEISSIERE, A. VIGNERON

### - Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD  
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

## DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### - Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

### - Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjoints sont membres de droit de toutes les Commissions.

## EMPLOYES COMMUNAUX

### - Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

### - Employé de service :

Laurent BEGUET

### - Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle  
Josette PLANCHON, Agent d'entretien  
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

# Fonctionnement des services - Etat civil

## HORAIRES

### - Horaires scolaires :

De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30  
(Vendredi 15 h 30)

### - Secrétariat de Mairie :

Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi

### - Bibliothèque :

Lundi de 14 h à 16 h  
Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h  
Mercredi de 14 h à 16 h  
Jeudi de 9 h à 12 h  
Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30  
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

## TRANSPORTS

### REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

	du lundi au samedi		lundi-Mardi- Jeudi-vendredi	Mercredi	Samedi
Reilhaguet (la croix)	7.13	Lycée Agricole	16.50	12.30	-
Le Pont (point vert)	7.16	Square	17.07	12.37	-
Reilhac	7.20	Place de la Paix	17.15	12.40	12.40
Naucelles	7.25	Dorinière	17.18	12.42	12.42
St Joseph	7.37	St Joseph	17.20	12.44	12.44
Dorinière	7.39	Naucelles	17.31	12.55	12.55
Place de la Paix	7.45	Reilhac	17.37	13.00	13.00
Square	7.48	Le Pont (point vert)	17.40	13.03	13.03
Lycée Agricole	7.53	Reilhaguet (la croix)	17.42	13.05	13.05

## TARIFS MUNICIPAUX

### - Transports scolaires :

Primaire / par an .....367,00 F

### - Garderie :

de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure ...7,50 F

### - Cantine :

Ticket à la semaine .....47,50 F

Ticket occasionnel ..... 14,80 F

### - Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :

Par foyer .....550,00 F

### - Concession

Le m<sup>2</sup> .....250,00 F

### AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC							
LEP	-	12.30	17.05	18.05			
Place St-Etienne	-	12.33	17.08	18.08			
<b>SQUARE</b>		<b>12.15 12.37</b>	<b>17.32</b>	<b>18.12</b>			
Place de la Paix		12.17 12.40	17.15	18.15			
Dorinière		12.18 12.42	17.17	18.17			
St-Joseph		12.20 12.44	17.19	18.19			
Quatre-Chemins		12.27 12.51	17.26	18.26			
Cité d'Encanjac		12.28 12.53	17.28	18.28			
Lardennes		12.29 12.54	17.29	18.29			
<b>NAUCELLES</b>		<b>12.30 12.55</b>	<b>17.30</b>	<b>18.30</b>			
Embranch. D 922		12.33 12.58	17.33	18.33			
Cité des Landes		12.34 12.59	17.34	18.34			
<b>REILHAC</b>		<b>12.35 13.00</b>	<b>17.35</b>	<b>18.35</b>			

## TARIF 2001

### BILLETS :

- Billet unitaire (blanc) .....6,10 F

- Carnet de 10 billets Fréquence ..... 49,00 F

- Billet collectif (minimum 10 personnes) .....4,50 F

### ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire Active (orange) .....146,00 F

- Mensuel Surf (vert) .....120,00 F

- Mensuel réduction Famille ..... 100,00 F

**Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.**

### Pour acheter votre titre de transport :

M. ISOULET, Café-Tabac à Reilhac

M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles

ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac

(04.71.48.53.00)

## ETAT CIVIL 2000

### NAISSANCES :

- OLMI Marianne le 1<sup>er</sup> mars  
- LACOSTE Yann, Louis le 02 avril  
- BARBET Pauline, Marie le 06 avril  
- ZORZAN Manon le 27 avril  
- DUCHEMIN Arthur, Claude, Gérard le 07 mai  
- REDON Jules le 23 juin  
- SCHMUTZ Raphaël le 16 août  
- LAUSSY Océane le 15 octobre

### MARIAGES :

- MAGNE Daniel et CLAVEYROLLES Marie-Josée le 24 juin  
- CALVET Franck et POUJOL Annick le 24 juin  
- GUIBAULT Alain et LEMAITRE Frédérique le 15 juillet  
- PAGLIA Pierre et MAS Sandrine le 29 juillet  
- AUSTRUY Franck et APCHIN Murielle le 29 juillet

### DÉCÈS :

- BONAFÉ Marcel, 62 ans le 12 janvier  
- LAFON veuve CANCE Louise, 89 ans le 30 mars  
- DUSMÉNIL veuve MAGNE Odette, 96 ans le 18 avril  
- FAU Jean-Pierre, 54 ans le 18 juillet  
- CONRIÉ Daniel, 45 ans le 31 juillet  
- FAU Élise épouse MAS, 68 ans le 9 août  
- CAINNE Charles, 27 ans le 15 août  
- LOUSTALNIAU François, 80 ans le 25 Novembre

## NOUVELLES FAMILLES

- M. et M<sup>me</sup> ANTOINE Laurent  
Lotissement des Violettes (Maison FAURIOL)
- M<sup>lle</sup> BAILLEUL Sandrine  
Le Bourg (Ancien presbytère)
- M. et Mme LAHCENE Stéphane  
Le Bourg (locataire M<sup>me</sup> CONRIÉ)
- M. DANET Philippe - EGAL Alice  
Lotissement des Landes (Maison RAFFY)
- M. et M<sup>me</sup> MONTOURCY Laurent  
Lotissement des Violettes (Maison locative)
- M. RAMOS Carlos - M<sup>lle</sup> DUPONT Sophie  
Reilhaguet (locataire WISNIEWSKI)
- M. et M<sup>me</sup> LORCA Michel  
Le Bourg (Maison BERTHOU)
- M. Picard David - M<sup>lle</sup> JAMMET Claire  
Le Pret - Dommergue (Maison BAYLE)
- M<sup>me</sup> MAHUAS Henriette  
Le Bourg (Maison BOUCTOT)
- M. et M<sup>me</sup> ZORZAN Dominique  
Lotissement des Violettes (Maison locative)

## CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- M. et M<sup>me</sup> ANRIEU Dominique  
Cap-del-Couderc
- M. et M<sup>me</sup> LACOMBE Joël  
Recoulet
- M. et M<sup>me</sup> BOUDINAUD Michel  
Brousse
- M. et M<sup>me</sup> CLAVEYROLLE Jean-Luc  
Reilhaguet
- M. et M<sup>me</sup> COMBELLES Gérard  
Lagarde
- M. et M<sup>me</sup> FLOTTE Marius  
Cap-del-Couderc
- M. et M<sup>me</sup> OLMI Christophe  
Recoulet
- M. et M<sup>me</sup> LAROCHE René  
Lagarde
- M. GIBERT - Mme TOUZY  
Lagarde

# Centre Communal d'Action Sociale

### Le C.C.A.S. :

Le rôle du C.C.A.S. est d'apporter un soutien aux personnes en difficulté. Il est géré par une Commission formée des membres du Conseil Municipal et des membres nommés par l'Administration.

**Les membres élus :** M<sup>me</sup> Demazière Jeanine, M. Labertrandrie Maurice, M<sup>me</sup> Apchin Ginette, M<sup>me</sup> Fontanille Viviane

**Les membres nommés :** M<sup>me</sup> Alric Yvonne, M<sup>me</sup> Coste Marie-Louise, M<sup>me</sup> Lapouble Juliette, M<sup>me</sup> Walter Catherine

Il est chargé d'examiner les demandes d'Aide Sociale au cas par cas. Les dossiers sont transmis par la suite aux services sociaux départementaux compétents. Les dossiers sont essentiellement des demandes d'aide médicale, les cartes d'invalidité, Allocations / Prestations Spécifiques Dépendance et Aide ménagère et secours exceptionnels.

### Les activités du C.C.A.S. :

Le 5 mars a été l'occasion pour les personnes de plus de 63 ans de se retrouver autour d'un repas confectionné par les membres du



Mars 2000 - pas de repos pour les aînés ... une année prometteuse !



C.C.A.S. et des bénévoles.

- Ce jour là, un bouquet de fleurs a été offert à toutes les grands-mères.

- La distribution d'une rose à toutes les mamans de la commune à l'occasion de la fête des mères.

- La confection des colis de Noël distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans ( en 2000 : 62 colis ont été distribués).



- Les personnes âgées en maison de retraite reçoivent une boîte de chocolat.

Préparation pour une nouvelle distribution de friandises aux personnes âgées de la commune à l'initiative du C.C.A.S.

# Utilisation de la Salle Polyvalente

## TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC 2000

### LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Expositions diverses	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Quines, concours divers	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Bal	<b>Gratuit</b>	<b>Non admis</b>
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	<b>Gratuit</b>	<b>50 F/heure</b>

### LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Repas	<b>Gratuit</b>	<b>1 000 F *</b>
- Réveillon	<b>Gratuit</b>	<b>Non admis</b>
- Arbre de Noël	<b>Gratuit</b>	<b>1 200 F</b>

#### COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

- Apéritif	<b>750 F</b>
- Repas, mariage ...	<b>1 500 F *</b>

#### PARTICULIERS DE LA COMMUNE

- Apéritif	<b>500 F</b>
- Repas familial, mariage ... (2 salles + cuisine)	<b>1 000 F *</b>
- Repas petite salle + cuisine	<b>500 F</b>

\* Pour les prix accompagnés d'un \*, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Année 2001 (avec réservation de la salle polyvalente)

La commission d'animation et les présidents des associations de Reilhac réunis le 17 Novembre 2000 ont mis au point le calendrier suivant :

#### Samedi 6 janvier

- GALETTE des ROIS - Football Club Reilhacois

#### Dimanche 14 janvier

- CONCOURS de BELOTE - Le Tilleul Reilhacois

#### Judi 18 janvier

- GOÛTER - Club des Aînés

#### Samedi 27 janvier

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / QUINE- Le Tilleul Reilhacois /ACCA Reilhac

#### Samedi 10 février

- DÉGUSTATION - A.C.C.A. Reilhac

#### Judi 15 février

- GOÛTER - Club des Aînés

#### Vendredi 16 février

- CONCOURS de BELOTE - Football Club Reilhacois

#### Dimanche 4 mars

- REPAS DES AINÉS - C.C.A.S. Reilhac

#### Judi 15 mars

- GOÛTER - Club des Aînés

#### Vendredi 6 avril

- CONCOURS de BELOTE - Football Club Reilhac

#### Judi 19 avril

- GOÛTER - Club des Aînés

#### Samedi 21 avril

- TOMBOLA - Football Club Reilhacois

#### Samedi 26 mai

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Football Club Reilhacois

#### Judi 31 mai

- GOÛTER - Club des Aînés

#### Le 7 et 8 juillet

- FÊTE DU PAIN

## MÉMENTO À L'USAGE DES ADMINISTRÉS

### 1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

#### - Carte Nationale d'Identité

- *Première demande* : extrait d'acte de naissance - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - Imprimé de demande à remplir au secrétariat.
- *Renouvellement* : ancienne C.N.I. - justificatif domicile - imprimé de demande - 2 photos d'identité.

#### - Passeport

- *Première demande* : 2 photos d'identité - Carte Nationale d'Identité - Imprimé de demande à remplir au secrétariat - timbre fiscal 400 F - livret de famille - justificatif domicile.
- *Renouvellement* : ancien passeport - timbre fiscal 400 F - 2 photos d'identité - imprimé de demande - justificatif domicile.

#### - Fiche d'Etat-Civil

Depuis le 01/01/01, la Fiche d'Etat Civil est remplacé par une photocopie du livret de Famille.

### 2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m<sup>2</sup> : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>, pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimés à disposition au secrétariat

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

### 4 - Adresses utiles :

- ANPE - Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90
- ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 45 59 20
- CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00
- CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00
- UDAF - Information des familles - 9, rue de la Gare-Aurillac - 04 71 48 42 42
- ACART - Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile 50, rue des carmes - Aurillac - 04 71 48 49 64
- ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural 9, rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 63 25
- ADAVEMIC - Aide à Domicile Pers. Agées et Malades... 30, av. Milhaud - Aurillac - 04 71 48 42 46
- Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90
- SIAD - Service de Soins à Domicile 1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07
- P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 45 60 40
- Présence verte Télé-alarme Rue du Coq Vert - Aurillac - 04 71 48 82 31

# Au fil des réunions du Conseil Municipal

## SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2000

**Le C.M. s'est réuni le 9/02/2000 sous la présidence Monsieur le Maire, Jean-Pierre Picard.**

### Aménagement de la voie Communale de Reilhaguet :

Le dossier d'avant projet établi par la D.D.E. est présenté au CM.

Il fait ressortir un montant HT des travaux à l'entreprise de 574 260 F et de 692 557 TTC.

Après délibération le C.M. approuve cet avant projet et accepte le devis présenté. Il sera financé par autofinancement, subvention et emprunt.

L'inscription de ces travaux sur le programme DGE 2<sup>ème</sup> fait 2000 est demandé à Monsieur le Préfet.

### Désignation d'un délégué suppléant à la communauté d'agglomération :

Suite à la transformation du district en communauté d'agglomération et l'élargissement de son périmètre à 3 nouvelles communes, il a été convenu par le Conseil Communautaire en date du 15/12/99.

- De revoir le mode répartition des sièges au sein du conseil.

- De prévoir la désignation de délégués suppléants siégeant avec voix délibératrice en cas d'absence des titulaires.

Le C.M. désigne M. Freyssié André

### Garantie d'emprunt pour un PLA (secteur locatif) à contracter auprès de la caisse des dépôts et consignations :

La commune accorde sa garantie à l'Office Public Départemental d'H.L.M. du Cantal pour un emprunt de 1 146 519 à contracter auprès de la caisse des dépôts et consignations à hauteur de 50 %.

Ce prêt financera la construction de 2 pavillons locatifs lotissement des violettes II.

### Avenir de France Télécom dans le Cantal :

Depuis plus de 3 ans, l'ensemble des agents de France Télécom alertent quant à l'avenir de leur entreprise de service public.

Les restructurations qu'envisage France Télécom, transfert d'activités auraient des conséquences négatives sur l'emploi dans le Cantal.

Le C.M. exprime ses craintes sur les risques que ferait courir au service public et aux activités de proximité la concentration des lignes (problème de sécurité pour les populations et les entreprises).

France Télécom doit participer à un aménagement du territoire équilibré, c'est la raison pour laquelle le C.M. de Reilhac s'associe aux agents Cantaliens de France Télécom.

### Création d'un poste d'adjoint administratif :

Considérant le surcroît de travail au secrétariat de Mairie, il y aurait lieu de recruter une personne en renfort.

Le C.M. après délibérations décide de créer un poste à durée hebdomadaire de travail de 8/39<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2000.

Autorise la mairie à déclarer la création d'un poste au centre de gestions de la Fonction Publique Territoriale et inscrire les dépenses à l'article 6411 du budget.

### Travaux d'aménagement du bois du Calvaire. Vente de bois de Chauffage :

Des travaux d'aménagements du bois effectués par l'Office National des Forêts débitera bientôt.

Pour les arbres abattus la Vente du bois se fera au profit de la commune. Le prix de la brasse est fixé à 300 F prise sur place.

### Nomination d'un représentant FDSEA à la commission communale d'expertise «Calamités Agricoles» :

Suite aux intempéries, la DDA sollicite la FDSEA du Cantal de recenser les pertes de fond (clôtures, vergers etc) et pertes de production sur les exploitations agricoles.

La FDSEA informe de la mise en place d'une commission d'enquête et propose M. Vernet Francis.

Le C.M. après en avoir délibéré nomme M. Vernet représentant du Syndicat Communal FDSEA.

### Tarif insertion publicité dans le bulletin municipal :

Après avoir délibéré, le C.M. décide la reconduction des tarifs en vigueur soit :

1 page en noir et blanc : 1500 F

1/2 page : 750 F

1/4 page 500 F

Ces recettes seront inscrites à l'article 7088 du budget.

## SÉANCE DU 23 MARS 2000

### Vote du budget primitif 2000 :

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre en section de fonctionnement à 3 391 148. La section d'investissements s'élève en dépenses nouvelles (Hormis l'annuité de la dette) à 1 198 047 F.

- Aménagement terrain les Églantines

- Voirie diverses et Reilhaguet

- Éclairage public

- Achat terrain Margetton.

### Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, modifications statutaires :

Suite à la transformation du district en communauté d'agglomération et à l'adhésion des communes d'Ayrens, Jussac et Teissière de Cornet, le conseil communautaire par délibération en date du 15 décembre 99 modifie la représentation des Communes et instaure des délégués suppléants.

En application de l'article L 521120 du code des collectivités Territoriales, il appartient au C.M. de se prononcer sur ces dispositions. Le C.M. approuve ces dispositions.

### Aménagements du Carrefour RD 922 - Lagarde :

L'avant projet de cet aménagement dressé par la D.D.E. fait ressortir un montant de travaux de 63 000 FTTC.

Le C.M. autorise le maire à approuver cet avant projet établi par la DDE dont le financement sera assuré par subvention, Emprunt, et fonds propres de la commune.

### Commission «Calamités agricoles» :

Suite à la tempête des 27 et 28 /12/1999, une demande de reconnaissance de calamités agricoles avait été déposée pour le Cantal. La procédure d'indemnisation des calamités agricoles repose sur une phase de dépôt et d'instruction des dossiers de déclaration en mairie. La commission chargée d'examiner les dossiers doit être mise en place. Elle est composée de :

- 1 exploitant nommé par la chambre d'agriculture M. Salles Marcel

- 1 exploitant nommé par le préfet : M. Vernet Francis

- de 2 exploitants agricoles nommés par le C.M. Monsieur Salavert Louis et M. Seronie Jean

- d'un représentant de la commission communale des impôts directs, M. Faugère Louis.

## SÉANCE DU 20 JUIN 2000

### Approbation du compte administratif 1999 :

Le compte administratif à été adopté à l'unanimité. Il s'établit comme suit :

### Section de Fonctionnement :

	prévu	réalisé
Dépenses	3 579 616,22 F	2 569 395,03 F
Recettes	3 579 616,22 F	3 448 819,91 F
Excédent		879 424,88 F

### Section Investissement :

	prévu	réalisé	R.A.R.
Dépenses	2 592 828,46 F	1 060 076,90 F	691 698,49 F
Recettes	2 592 828,46 F	1 179 613,46 F	530 950,00 F

### Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 1999

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 1999

- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 879 424, 88 F décide d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

**Résultat exercice 1999      Excédent 879 424,88 F**

Excédent au 31/12/98

Exécutions du virement

de la section d'investissement      531 817,00 F

Affectation à l'excédent reporté

(report à nouveau crédateur)      347 607,88 F

### Vote du budget supplémentaire :

Ce budget a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en fonctionnement à 521 336,88 F. L'excédent de 1999 s'élevant à 347 607,88 F. Ce budget a permis des réajustements de crédits, la section d'investissements s'équilibre à la somme de 1 009 565,23 F.

### Règlement du solde du contingent d'aide sociale pour 1999 :

A la mise en place de la couverture maladie universelle, contingent communal d'aide sociale a été supprimé. Les compétences sont transférées du département à l'Etat. Le solde de l'année 1999 sur proposition du conseil général sera lissé sur 10 ans à compter de 2001. Il représente la somme de 57 935,58 F. Le C.M. fixe à 10 ans la durée de remboursement de ce solde et approuve la convention proposée par le conseil général et s'engage à inscrire cette dépense aux budgets.

### Demande de concours pour une mission de maîtrise d'œuvre :

Le C.M. sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement du Cantal pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre concernant :

- «L'aménagement du carrefour RD 922 - Lagarde» et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécu-



# Au fil des réunions du Conseil Municipal

tort ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget. Le C.M. sollicite également le concours de la Direction de l'Équipement du Cantal pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre concernant «l'aménagement de la voie communale de Reilhaguet» et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget. Le C.M. sera informé des décisions prises pour ces deux missions.

## Travaux éclairage public à Lagarde :

Monsieur le Maire expose au C.M. que des travaux d'éclairage public à Lagarde sont demandés.

Estimations des dépenses 38 000 F. Le syndicat départemental des collectivités concédantes de l'électricité et du gaz prendrait en charge 35%.

Le C.M. approuve ce projet, fixe la participation de la commune à 24 700 F.

Les versements seront effectués sur 2000 et 2001.

## Convention Cyber Cantal :

Monsieur le Maire fait part au C.M. du projet de convention établie entre la commune et le conseil général concernant les nouvelles techniques d'informations et de communications par la création d'un point Cyber Cantal sur la commune.

Ce site sera accessible à tous les habitants de Reilhac selon les horaires d'ouverture.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants 20 F de l'heure et 10 F par heure pour les scolaires, étudiants et les demandeurs d'emploi.

Le C.M. autorise Monsieur le Maire à signer la convention et à appliquer les tarifs proposés.

## **SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2000**

### Suppression et aliénation d'un chemin rural à Lasplagnes :

Suite à la délibération du C.M. du 23 juin 1999. Concernant la suppression et l'aliénation d'un chemin rural à Lasplagnes, l'enquête publique qui s'est déroulée du 7 au 21 juin 2000 n'a fait apparaître aucune objection et réclamation de la population. Le chemin sera déclassé et portera un numéro cadastral et pourra être vendu à M. et M<sup>me</sup> Roques après estimations du service des domaines.

Le C.M. décide de déclasser ce chemin, et donne le pouvoir au Maire pour signer les documents et actes à cette cession, les frais étant à la charge des acheteurs.

### Procédure de calcul de l'indemnité représentative de logement des instituteurs de l'année 2000 :

Le Maire donne lecture de la lettre circulaire de Monsieur le Préfet du Cantal, ayant pour objet la fixation de l'indemnité.

Le C.M. donne avis favorable au principe retenu dans la circulaire préfectorale du 16 août 2000.

### Renouvellement Contrats C.E.C. :

Les contrats emploi consolidé de M<sup>me</sup> Mercier et M. Boulidoire expirent le 31 octobre 2000. Il ya lieu de délibérer sur leur renouvellement. Le C.M. accepte et autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de ces contrats du 1/11/2000 au 31/10/2001.

### Reversement subvention DDJS à l'APE et modification budgétaire :

Des subventions de la direction de la jeunesse et des sports destinées à l'amicale des parents d'élèves de Reilhac ont été versées à

tort à la commune.

Le C.M. propose pour régulariser de reverser les sommes ci-dessus sous forme de subvention exceptionnelle à l'A.P.E.

- Sport pour tous :	3200 F.
- Nouvelles techniques :	2000 F.
- Duel contre la drogue :	3800 F.
Soit un total de :	9800 F.

### Subvention exceptionnelle à l'Ecole de foot :

Pour contribuer au bon fonctionnement de cette association des jeunes de 6 à 13 ans, et à leurs demande, le Maire propose de verser une subvention de 1500 F. Le C.M. accepte.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget.

## **SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2000**

### Approbation de la révision du plan d'occupation des sols :

+ Vu le code de l'urbanisme et les articles R 123-12 et 123-35.

+ Vu le schéma directeur du district du bassin d'Aurillac approuvé le 12/12/1995.

+ Vu la délibération du C.M. du 27 février 1997 prescrivant la révision du POS.

+ Vu la délibération du C.M. du 06/09/1999 arrêtant le projet de révision.

+ Vu l'arrêté municipal du 3 mai 2000, mettant le projet à enquête publique.

+ Entendu les conclusions du commissaire enquêteur et après en avoir délibéré le C.M. décide d'approuver le projet de révision du POS.

La présente délibération accompagnée du dossier de POS et du certificat de publications annexés sera transmise au préfet.

Le P.O.S approuvé est tenu à la disposition du public à la Mairie.

Conformément aux articles R 123 - 10 et R 123 - 12 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Affichage en mairie un mois.

- Mention dans 2 journaux, la Montagne et l'Union Agricole Rurale.

La présente délibération sera exécutoire à compter :

- de la réception pour le préfet et si celui-ci n'a notifié aucune modification au P.O.S. ou dans le cas contraire à dater de la prise en compte de ces modifications.

- Du premier jour d'affichage en Mairie.

### Inscriptions en investissement matériel de voirie :

Monsieur le Maire expose qu'il y'aurait lieu d'inscrire en investissement.

- une tondeuse 8900 F. TTC

- un aspirateur thermique 1500 F. TTC

auprès de l'équipement Agricole Cantalien. Le C.M. accepte cette proposition, les crédits seront inscrits au budget supplémentaire à l'article 2188.

## **SÉANCE DU 06 DÉCEMBRE 2000**

### Projet de réalisation d'une maison d'accueil pour personnes âgées :

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du C.M. d'un projet de convention de prestation de service pour la réalisation d'une étude portant sur la création d'une maison d'accueil pour personnes âgées établi par l'institut de gérontologie du Cantal.

Le coût total s'élève à 100 800 F.

Monsieur le Maire donne également lecture au C.M. des candidatures reçues suite à la consultation concernant l'étude de définition pour la faisabilité de la maison de retraite.

Après avoir délibéré sur ces deux projets le C.M.

- Autorise le Maire à signer la convention avec l'institut de gérontologie, coût 100 800 F.

- Désigne le Cabinet Marot pour la réalisation de l'étude - pour un coût de 60 000 F. HT.

Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2001.

### Lotissement les Eglantines :

Le Maire présente le dossier du lotissement en vue de son instruction, et de l'autorisation de bâtir.

Le C.M. approuve le dossier.

Le C.M. décide sur proposition du Maire de fixer le prix du lot n°5 à 110 000 F (Superficie de plans de 1000 m<sup>2</sup> comprenant une partie très pentue)

Le C.M. désigne après examen de diverses candidatures, le Cabinet, Claverolle et Coudon géomètres, experts pour la mission de maître d'œuvre.

### Convention Gaz de France :

Monsieur le Maire présente un projet de convention pour service public de la distribution du gaz établi par Gaz de France.

Le C.M. autorise la signature de cette convention

### Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement établi par la communauté d'agglomération pour 1999 :

Le C.M. approuve ce rapport.

### Approbation du bilan technique et financier d'exploitation concernant l'organisation du traitement et de valorisation des déchets ménagers du district du bassin d'Aurillac pour 1999 :

Le C.M. donne un avis favorable à ce rapport.

### Réalisation d'un emprunt :

Monsieur le Maire fait part au C.M. qu'il y'aurait lieu de procéder à l'emprunt de 370 000 F prévu au budget primitif pour le financement de la VC de Reilhaguet, le C.M. approuve cet emprunt.

### Inscription en investissement - Travaux pluvial à Reilhaguet :

Création de ce réseau pluvial, réalisé par l'entreprise SA - TPA de Reilhac - coût 25 411,17 F. TTC

Le C.M. approuve cette proposition du Maire.

Cette dépense sera inscrite au programme voirie.

### Indemnité de gardiennage de l'Eglise :

Cette indemnité acceptée par le C.M. s'élève à 1149 F

# Budget 2000

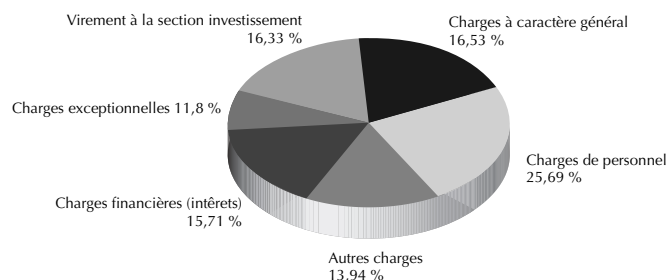
Le 23 mars 2000, le Conseil Municipal de REILHAC s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre PICARD, Maire, de Monsieur BEAUFORT receveur municipal, pour mettre en place le budget primitif 2000.

Ce budget en légère progression passe de 3 140 961 F en 1999 à 3 391 148 F en 2000.

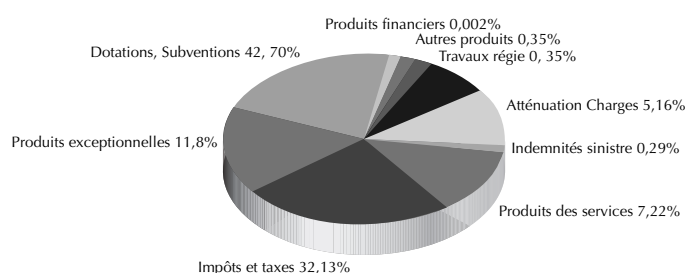
Les taux d'impositions décidés par le Conseil Municipal pour la commune restent les mêmes qu'en 1999.

DEPENSES	3 391 148,00 F	100 %	RECETTES	3 391 148,00 F	100 %
Charges à caractère général	560 658,00 F	16,53	Produits des services	245 000,00 F	7,22
Charges de personnel	871 000,00 F	25,69	Travaux en régie	12 000,00 F	0,35
Autres charges	472 900,00 F	13,94	Impôts et taxes	1 089 244,00 F	32,13
Charges financières (intérêts)	532 960,00 F	15,71	Dotations, subventions	1 447 804,00 F	42,7
Charges exceptionnelles	400 000,00 F	11,8	Autres produits	12 000,00 F	0,35
Virement à la section investissement	553 630,00 F	16,33	Indemnités sinistres	10 000,00 F	0,29
			Atténuation de charges	175 000,00 F	5,16
			Produits exceptionnels	400 000,00 F	11,8
			Produits financiers	100 F	0,002

## DÉPENSES



## RECETTES



Pour ce budget 2000 on constate que les dotations et subventions dont la DGF restent importantes et représentent 42,70% des recettes.

Les frais financiers remboursements des intérêts de la dette sont en légère baisse 532 960 F contre 558 000 F en 1999.

Pour la ligne atténuation de charges, on retrouve la participation de l'Etat concernant les salaires des C.E.S. et C.E.C.

Le virement à la section d'investissement reste très significatif 553 630 F soit 16,33% du budget.

Les impôts et taxes atteignent 1.044.419 F en 2000 pour 761 518 en 1999. Cela s'explique par les transferts dûs à la mise en place de la communauté d'agglomération.

### Taux d'imposition :

Le passage du District en Communauté d'Agglomération a apporté quelques modifications sur les taux d'imposition et le prélèvement des impôts et taxes.

- Mise en place de la taxe professionnelle unique (compétence communauté)

- Transfert des taux d'imposition du district à la commune : 2,95% pour la taxe d'habitation, 3,98% pour le foncier bâti et 12,70% pour le non bâti.

	District 1999	Commune 2000*	Total 2000 Cne	Produits
Taxe d'habitation	2,95	11,53	14,48	456 120,00 F
Foncier bâti	3,98	15,9	19,88	447 499,00 F
Foncier non bâti	12,7	65,96	78,66	140 800,00 F
<b>TOTAL</b>				<b>1 044 419,00 F</b>

\* Les taux d'imposition décidés par la commune pour 2000 restent inchangés par rapport à ceux de 1999. S'y ajoutent bien sûr les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi de finance relevant de l'Etat.

## INVESTISSEMENTS

<b>DEPENSES ..... 1 929 630,00 F</b>	<b>RECETTES ..... 1 929 630,00 F</b>
Remboursement emprunts.....731 583,00 F	D.G.E. ....140 000,00 F
Aménagement terrain les Eglantines....150 000,00 F	F.C.T.V.A. ....142 600,00 F
Voirie Reilhaguet.....700 000,00 F	T.L.E.....23 400,00 F
Eclairage public .....48 047,00 F	Cessions.....400 000,00 F
Achat terrain (Margotton) .....300 000,00 F	Autofinancement .....553 630,00 F
	Emprunt.....670 000,00 F

Les dépenses nouvelles comprennent trois opérations importantes :

- Aménagement du terrain «les Eglantines» (avec vente de 5 lots pour la construction individuelle)
- La voirie de Reilhaguet
- L'achat du terrain Margotton.

Le financement est couvert pour une grande partie par l'autofinancement, les cessions et l'emprunt.

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2000

Ce budget supplémentaire voté à l'unanimité le 20 juin 2000 a permis d'apporter les ajustements nécessaires aux prévisions du budget primitif.

Il s'équilibre en fonctionnement à 521 336,88 F.

<b>DEPENSES</b>	<b>521 336,88 F</b>	<b>RECETTES</b>	<b>521 336,88 F</b>
Fournitures d'entretien	3 000,00 F	Excédent reporté	347 607,88 F
Entretien de bâtiments	10 000,00 F	Produits exceptionnels	130 000,00 F
Entretien de voirie et réseaux	82 229,65 F	Dotations subventions	38 729,00 F
Documentation générale	2500,00 F	Redevances O.M.	5 000,00 F
Fêtes et cérémonies	10 000,00 F		
Diverses publications	2 000,00 F		
Etudes et recherches	10 000,00 F		
Frais PTT	5 000,00 F		
Cotisations	1 600,00 F		
Charges du personnel	5 200,00 F		
Autres charges de gestion courante	4 000,00 F		
Charges exceptionnelles	305 000,00 F		
Virement à l'investissement	80 807,23 F		

# Budget 2000

## Section Investissement

La section d'Investissement s'équilibre à la somme de 1 009 565,25 F

Les dépenses correspondent :

- Aux restes à réaliser.....	691 698,49 F
- Au solde d'exécution reporté.....	716 668,18 F
- Bois.....	-1 348,42 F
- Matériel bureau informatique.....	-11 453,00 F
- Autres matériels.....	5 500,00 F
- Voirie.....	- 465 000,00 F
- Terrain de sport.....	73 500, 00 F

## Eau et Ordures ménagères

L'eau, l'assainissement et ramassage des ordures ménagères sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération.

## ***APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 1999***

Le compte administratif adopté à l'unanimité le 20 Juin 2000 s'établit comme suit

<b>Section Fonctionnement</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Excedent</b>
DÉPENSES	3 579 616,22 F	2 569 395,03 F	
RECETTES	3 579 616,22 F	3 448 819,91 F	879 424,88 F
<b>Section Investissement</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>R.A.R.</b>
DÉPENSES	2 592 828,46 F	1 060 078,90 F	691 698,49 F
RECETTES	2 592 828,46 F	1 179 613,46 F	530 950,00 F

Après approbation du compte Administratif 1999, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat excédent 1999 :	879 424,88 F
Virement à la section d'investissement	531 817,00 F
Affectation à l'excédent reporté :	347 607,88 F

# Budget 2000

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après avoir délibéré et sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit le détail des subventions accordées en 2000 dans les limites du crédit inscrit au budget primitif 2000 :

A l'article 6574 dont le montant est de 48 500 F

Association des parents d'Elèves		12 800,00 F.
* Subvention habituelle	6 800,00 F	
* Tickets sports	6 000,00 F	
Ligue contre le cancer		500,00 F
Comice Agricole Jussac		300,00 F
Bibliothèque Centrale de Prêt		500,00 F
Pupilles école publique		150,00 F
Société de chasse		1 500,00 F
Football Club Reilhacois		13 000,00 F
* Subvention habituelle	7 000,00 F	
* Emploi-Jeune	6 000,00 F	
Anciens d'Algérie		200,00 F
F.A.L.		150,00 F
Jeunesse et Plein air		200,00 F
Association de pêche		100,00 F
Pétanque "Le Tilleur Reilhacois"		1 300,00 F
La Quille Reilhacoise		500,00 F
Comité des Fêtes		7 000,00 F
* Subvention habituelle	5 000,00 F	
* Subvention exceptionnelle	2 000,00 F	
Bibliothèque sonore		300,00 F
Club Canin Cantalien		1 000,00 F
Les Amis de Broussette		250,00 F
Club des Aînés		1 300,00 F
Sport Loisirs pour tous		2 950,00 F
Provision		4 500,00 F
<b>TOTAL</b>		<b>48 500,00 F</b>

*L'Adjoint aux Finances  
André Freyssinier*

# Des travaux avec la Communauté d'Agglomération



Présentation Assainissement Reilhaguet

Réunion d'information pour les habitants de Reilhaguet avant la mise en place de l'assainissement et la réfection de la voirie en présence du C.M. de Reilhac et les responsables de la communauté.



Assainissement Reilhaguet



Sentier promenade



Aménagement Bois du Calvaire

# Une nouvelle déchetterie aux Quatre Chemins



Déchetterie des «4chemins», Z.A. des «4chemins» - 15250 Naucelles - Tél. 04.71.43.05.76

A l'initiative de la Communauté d'agglomération, un nouveau service est créé aux quatre chemins pour l'ensemble des habitants des communes d'Aurillac Communauté.

**Du lundi au vendredi de 13 h à 19 h et le samedi de 9 h à 15 h.**

## **1 - AU COURS DE L'ANNÉE 2000, LA COMMISSION D'URBANISME A DÉLIVRÉ :**

- 5 permis de construire
  - \* Secteur Lestoubeyre : 2
  - \* Secteur Cap del Couderc : 1
  - \* Secteur le Calvaire : 2
- 1 demande de lotissement communal de 5 pavillons «Les Églantines»
- 11 déclarations de travaux exemptés de permis de construire :
  - \* Secteur Brousse 1
  - \* Secteur Cité des Landes 1
  - \* Secteur le Remblai 1
  - \* Secteur Reilhaguet 1
  - \* Secteur Calvaire 1
  - \* Secteur Lestoubeyre 2
- 4 demandes de certificats d'urbanisme.
- 17 demandes de renseignements d'urbanisme.



## **2 - LOGEMENT LOCATIFS :**

La réception des deux derniers pavillons des Violettes, a eu lieu le 26 septembre 2000 en



présence des représentants de l'Office Public Départemental d'H.L.M. du Cantal, des élus, des artisans et des entreprises concernés. L'ensemble a été réalisé dans un bel environnement.

## **3 - LOTISSEMENTS «LES ÉGLANTINES» :**

Ce projet de lotissement de 5 pavillons sera validé début avril 2001. Les travaux de viabilisation terminés puis réceptionnés, la vente des lots pourra se réaliser et permettra aux futurs acquéreurs de s'installer sur notre commune.



## **4 - PLAN D'OCCUPATIONS DES SOLS :**

La révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) arrêté le 6 septembre 1999 a été approuvée le 27 septembre 2000.

A l'issue de l'enquête publique réalisée du 29 mai au 29 juin 2000, quelques observations ou réclamations n'ont pu recevoir d'avis favorables comme l'auraient souhaité certains propriétaires. Tout cela dû à de récentes réglementations en matière d'urbanisme.

La recherche d'un équilibre sur l'évolution des surfaces urbanisées et naturelles confirme l'orientation du Conseil Municipal, permettant d'accueillir de nouveaux habitants, d'intégrer de nouveaux équipements et de protéger l'environnement et l'agriculture. Ceci nécessite par rap-

port à l'ancien P.O.S. une nouvelle répartition de superficie de ces zones.

Ce qui se traduit de la façon suivante :

UB + 4,3 ha - 1 NA + 10,5 ha - NB + 2,6 ha - NC 38,5 ha - NP + 34 ha.

## **AMÉNAGEMENT DE LA ZONE 1NA SITUÉE EN CENTRE BOURG**

### **Objet de l'étude**

Des projets importants, une évolution démographique en croissance mais qu'il est nécessaire de relancer, des associations sportives actives que l'on doit encourager sont autant de paramètres qui amènent la commune de Reilhac à engager une réflexion globale sur l'organisation de son cœur de village.

Après consultation du Cabinet d'Etudes AMENA, il s'avère qu'une réserve foncière classée en zone 1NA semble pouvoir répondre en grande partie aux attentes de chacun. Encore faut-il organiser spatialement ces différentes activités de manière à obtenir une certaine cohérence entre le lieu, sa fonction et le devenir de chaque activité.

Ceci nous amène à quelques réflexions sur :

### **\* La Construction :**



Projet à l'étude. Modifications possibles

La commune de Reilhac, située à l'entrée Nord de l'agglomération Aurillacoise à l'écart de l'axe de desserte qu'est la RD 922, est en expansion démographique + 8% au recensement 2000 qui tranche

nettement avec la tendance négative du Département. Cette croissance exclusivement due à l'attractivité de la commune est bien sur liée à la proximité d'Aurillac.

### **\* Population :**

Le rythme de la construction neuve à usage d'habitation est de 6 logements par an. Les permis sont déposés par des personnes non encore domiciliées sur la commune. Il est probable que ce rythme va s'accélérer du fait de la révision du P.O.S. L'offre en lotissement à usage d'habitation se raréfiant, la commune de Reilhac réfléchit sur les différentes possibilités de « créer » du terrain à bâtir.

	1968	1975	1982	1990	2000
Population	487	814	768	901	956

### **\* Les Services :**

La commune de REILHAC s'est portée candidate pour accueillir d'ici 5 ans, un centre d'accueil de long séjour d'une capacité de 60 à 65 lits. Exigeant un terrain d'une surface minimum de 10 000 m<sup>2</sup>, la zone 1NA située à proximité du bourg semble convenir.

### **\* Les Activités :**

Les associations de notre commune sont très volontaires et dynamiques. Elles méritent le soutien de la municipalité ainsi par exemple, le Club du foot a vu son effectif augmenter considérablement ces trois dernières années, environ 120 licenciés au Club.

Il se pose donc, à ce jour, des problèmes à la fois de sécurité notamment en ce qui concerne les buts, des problèmes de surfréquentation du terrain mais également des difficultés de stationnement lors de matches. A prendre en compte de surcroît, la mise en place pour l'an 2000, d'un nouveau règlement qui modifie en particulier les dimensions de l'aire de jeu.

Toutes ces données et ces demandes de l'ensemble des associations et des besoins des habitants amènent la commune à une réflexion globale. Ce n'est qu'ensuite que pourra se poser la question de la manière dont il convient d'organiser cet ensemble, de façon à obtenir un plan de masse cohérent.

*L'Adjoint à l'urbanisme  
Maurice Labertrandie*



## **Refection de Voirie :**

Comme convenu, la route de Reilhaguet a fait l'objet d'une réfection totale.

Après avoir réglé les problèmes de préparation, le dossier établi par la Direction Départementale de l'Équipement d'Aurillac Nord, a été transmis à la préfecture du Cantal. Une subvention de l'État a été obtenue. Le C.M. adopte le projet à l'unanimité.

La Commission d'ouverture des plis a retenu l'entreprise EUROVIA pour réaliser les travaux de voirie.

Dans un premier temps, la création du réseau d'assainissement, avec station d'épuration, réalisée et financée par Aurillac Communauté, nous a retardé au début des travaux, retard aggravé par un automne pluvieux générateur de plusieurs semaines de retard.

La chaussée a subi un renforcement reprofilage et un calibrage à 4, 20 mètres et un revêtement sur la première partie d'un enduit bicouches et de graves émulsions et tricouches sur l'autre partie.

La réception des travaux n'a fait apparaître aucune observation majeure.



Travaux à Reilhaguet

## **Stade Municipal :**

Avant le début de saison, le terrain de sport est remis en état. Après avoir pris contact avec les techniciens des espaces verts de la ville d'Aurillac, l'entretien consiste au désherbage et décompactage de la pelouse, réensemencement et apport d'engrais.

En investissement, l'éclairage du terrain est terminé. Six projecteurs s'ajoutent aux six projecteurs de la première tranche. L'étude réalisée par le Syndicat d'Électrification CASTY a retenu l'entreprise LAVIGNE de Mauriac pour la réalisation de ces travaux.

Le Football Club Reilhacois rencontre des problèmes d'organisation des matchs et entraînements.

Le Conseil Municipal décide de faire aplanir et drainer la partie arrière du terrain et la réalisation d'un mini terrain d'entraînement qui soulagera considérablement l'actuel.

L'automne pluvieux fait que les travaux ont pris du retard. L'ensemencement de la pelouse n'est pas réalisé, le terrain est donc impraticable. Il faudra attendre le printemps pour terminer ces travaux.



Partie arrière du terrain de Foot

## **Terrain de Pétanque :**

Il s'agit de la réfection totale du terrain de pétanque, avec décapage du sable, remplacé par de la castine sur 8 cm d'épaisseur et compactage.

Pour délimiter le terrain la pose de bordures trottoir et grille avaloir raccordée au réseau pluvial récupère l'eau de la fontaine publique.



Terrain de pétanque

La mise en place de bornes en fonte avec chaînes interdisent à tous les véhicules moteur de circuler sur le plateau polyvalent et sécurisent les zones de jeux.

## **Pluvial de Reilhaguet :**

Afin de régler quelques problèmes de ruissellement d'eau à des rive-rains de Reilhaguet, le Conseil Municipal décide et profite de l'entreprise de travaux publics sur place pour réaliser les travaux qui, je pense, règlent les problèmes de nuisance.

## **Caveau provisoire :**

Le Conseil Municipal décide la construction d'un caveau provisoire dans le cimetière de Reilhac.

Le caveau de deux places est mis gratuitement à la disposition des familles dans l'attente d'achat ou de travaux à leur concession. L'inhumation temporaire dans ce caveau ne pourra excéder trois mois.

Cette construction à été entièrement réalisée par les employés de la commune que je remercie.

L'Adjoint aux Travaux  
Louis FAUGÈRE

# Vie à l'Ecole

---

## Les enfants de Reilhac fêtent leur entrée dans le 3<sup>ème</sup> Millénaire



*Le groupe Scolaire.*



*Un père Noël très généreux pour les petits.*



*Repas de Noël de tous les enfants de l'École*



## SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Le 27 juin 2000, les classes maternelles, C.P. CE1 et CE2 ont effectué une sortie découverte historique, géographique et naturaliste. Le premier objectif était le château de Tournemire.

Aucun enfant n'a eu le vertige du haut du chemin de ronde. La deuxième étape avait pour arrivée le Col de Légal (1231 m d'altitude).

Le pique-nique a eu lieu dans le centre inter-communal. Pour une bonne digestion, il fallait

bien effectuer une petite randonnée dans les sapinières ou monter jusqu'au plus proche buron chez Monsieur AUSSET qui leur a présenté le matériel servant à la fabrication du vieux cantal traditionnel. Certains auraient même aperçu (selon leur dire) des dahuts (ne serait-ce pas des porcs en liberté ?).

*Les maîtresses et les accompagnateurs.*



**UN JOUR ... SANS CARTABLES, CE N'EST PAS POUR DÉPLAIRE ...**



**CINQ KILOMÈTRES À PIED ... ÇA USE ... !**

## La FÊTE de L'ÉCOLE

La fête de l'école a eu lieu le dimanche 25 juin. Elle avait pour cadre la cour du groupe scolaire. Les classes maternelles et cours préparatoire ont présenté plusieurs danses. La classe des cours élémentaires alliée aux C.P. ont évolué sur podium pour une comédie musico-théâtrale. Les cours moyens ont partici-

pé à un rallye culturo-sportif ; la première partie consistait à remplir un questionnaire sur la vie communale (géographique, histoire, vie associative ...) La seconde était sportive (basket-ball, badminton ...)

*Les enseignants*



## 1000 Défis pour ma Planète

La commune ayant acheté le bois des rocs ou du calvaire pour conserver un équilibre zone constructible et milieu naturel, les élèves du groupe scolaire Bancharrel A. ont saisi l'occasion pour en faire un support pédagogique à leur projet d'action éducative.

Après un début d'aménagement de sentiers de promenades et installation d'une table d'hôtes (O.N.F.), les écologistes en herbe ont passé la matinée du samedi 30 septembre 2000 à épurer le bois et les espaces verts communaux. Un projet intitulé : «Je nettoie, j'aménage et je connais notre petit bois communal», a été élaboré et déposé à la D.I.R.E.N. (Direction Régionale pour l'Environnement) si le projet est labellisé, les actions suivantes seront entreprises :

- \* Étude des espèces animales et des essences arborescentes qui composent l'écosystème du bois.
- \* Plantation de jeunes arbres pour remplacer les dégâts causés par la tempête (ONF).
- \* Mise en place de nichoirs-agranoirs pour oiseaux (fabrications et assemblages par les enfants).
- \* Pose de plaques illustrées et vernies permettant la reconnaissance des arbres et des animaux abrités dans le bois.
- \* Réalisation de parterres qui seront occupés par des plantes et des arbustes champêtres.
- \* Apposition de plaques à toutes les entrées interdisant la circulation de véhicules (2 roues et 4 roues) et la défense de chasser dans le bois.



- \* Réalisation d'un film vidéo qui résumera les différentes étapes de tous ces travaux. Une exposition aura lieu lors des journées de l'environnement en juin 2001.

Le projet labellisé « 1000 défis pour ma planète» sera financé ou aidé matériellement par les partenaires suivants :

- Office Français pour la Fondation Européenne à l'enseignement à l'environnement
- Ministère de l'environnement (voir DIREN)
- Ministère de l'éducation Nationale
- Conseil Général du Cantal
- Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac
- F.A.L. (Fédération des Associations Laïques ( aide matérielle)
- O.N.C. ( Office National de la Chasse)
- Conseil Régional (voir DIREN)
- Mairie de REILHAC.

Cette action entreprise par les enfants devrait avoir un impact sur la population locale. Pour un respect de l'environnement

*L'instituteur  
Daniel DELOR*

## Activités d'Été

Nature, environnement, et sport étaient les thèmes offerts aux enfants de Reilhac durant quelques jours. Ces activités sur la période des vacances d'été étaient encadrées par des animateurs brevet d'État et financées par la commune, La Direction de la Jeunesse et des Sports, l'Association des Parents d'élèves.



## A.P.E.

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de Reilhac s'est encore largement investie cette année 2000.

Ses actions dans divers secteurs, quine, distribution de muguet, recherche de subventions ont permis aux enfants de l'école de bénéficier de diverses prestations, à la fois éducatives et récréatives. En particulier un voyage en fin d'année scolaire. Actuellement l'A.P.E. vient de renouveler son bureau ; elle se permet un temps de réflexion pour établir son programme de l'année 2001.

### Le Nouveau Bureau

- Madame Geneviève DOYEN - Présidente
- Monsieur Laurent SCHMUTZ - Trésorier
- Madame Cathy BORDELAIS - Secrétaire

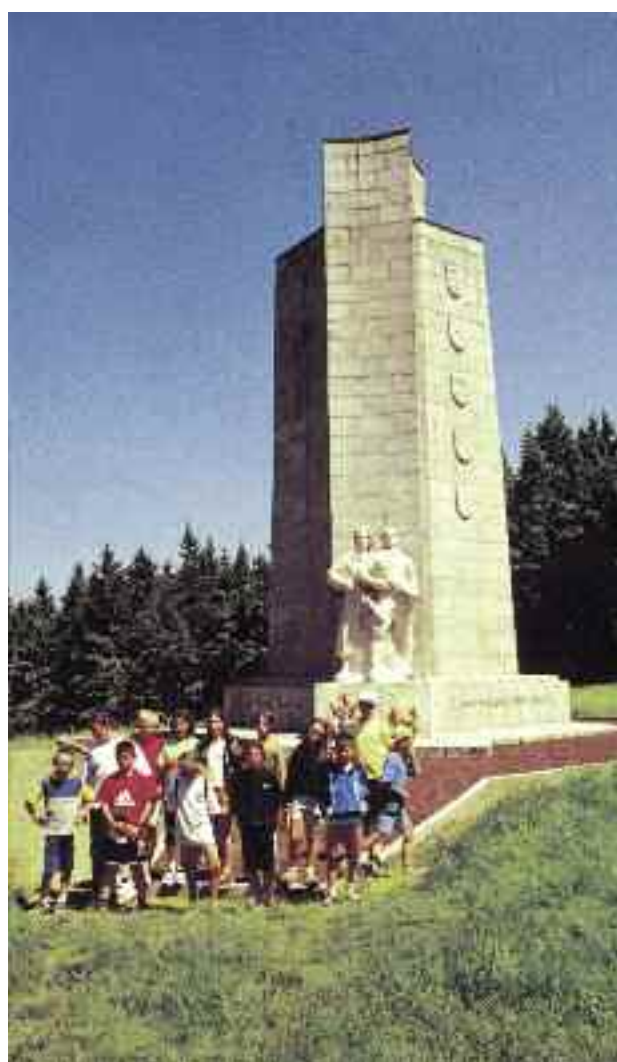
*La Présidente*

## A l'assaut du Mont-Mouchet

Les 17 et 18 Juin, les élèves de la classe CM1 et CM2, encadrées par des parents responsables et bénévoles ont effectué une sortie en Margeride. A peine arrivés, au centre d'accueil Mont-Mouchet-Margeride, premier pique-nique (au «Coudert de Lageat»). Dans une magnifique clairière, mise en jambes vers Clavières ( 5 Km environ).

Nouveau départ, vers la croix de la paille pour 4 Km de plus. Retour vers Clavières pour un super dîner préparé par notre cordon bleu (je ne citerai pas son nom ! À vous de deviner ?). Après une nuit quelque peu agitée ! La troupe s'est élancée direction Croix de la Donne à l'assaut du Mont-Mouchet, 13 Kms à parcourir a travers les sapinières. Midi, c'est l'heure du repas, quelques parents venus à la rescousse en voiture sont présents pour rapatrier vers Reilhac, les jambes les plus fatiguées ! Certains courageux, après la visite du musée ont décidé de parachever la découverte de la Margeride par un final de quelques Kms de plus. L'accueil chaleureux de la population de clavières nous laissera un souvenir inoubliable.

*Pour l'encadrement*  
**Daniel DELOR**



# Des vœux pour 2001

## Anna Rigal et Paulette Calvet à l'honneur



Dernièrement, la Fête des Mères a été l'occasion, pour le Maire de Reilhac, Jean-Pierre Picard, entouré des membres du conseil municipal et du C.C.A.S., de rendre hommage à deux mamans méritantes, Anna Rigal (sept enfants) et Paulette Calvet (cinq enfants), en leur remettant la médaille de la famille française, qui récompense les mères méritantes.

Les deux récipiendaires, accompagnées de leurs enfants et petits-enfants et dont le premier magistrat a souligné «la générosité, le dévouement et la tenacité» ont également reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

\*Mme Lafage Jeanne et Mme Maurel Monique qui auraient dû être décorées étaient absentes pour raison de santé.



### VŒUX 2001

*Nombreux ont été les reilhacoises et reilhacois qui ont assisté à cette traditionnelle cérémonie des vœux du 12 janvier 2001, où convivialité et amitié étaient les principaux acteurs.*

*Vœux traditionnels à n'en pas douter, mais avec un plus cette année car il n'est pas courant de passer d'un millénaire à l'autre et en particulier dans le troisième.*

*Devant les présidents d'associations, les membres du Conseil Municipal, le personnel enseignant, les membres du C.C.A.S, le receveur municipal sans oublier l'Abbé Vermande et le Conseiller Général de notre Canton, Jacques MARKARIAN et une bonne partie de la population, Monsieur le Maire, Jean-Pierre PICARD, présentait ses vœux pour cette nouvelle année «que cette première année du millénaire vous apporte la paix, la sérénité pour vivre le plus harmonieusement dans notre commune, je forme le vœu où le souci du bien de l'autre, le souci de solidarité animent chacun d'entre nous ...».*

*Il ne manquait pas de remercier les nombreux présents qui avaient répondu à cette invitation mais aussi l'ensemble du personnel communal pour son travail et les présidents et bénévoles qui animent la vie associative de Reilhac.*

*Il remerciait également Jacques MARKARIAN, Conseiller Général, de sa présence, du soutien et de l'attachement qu'il porte à notre commune.*

*Cette agréable manifestation se terminait par un vin d'honneur.*



## LA FÊTE DU PAIN

Tradition et odeur du pain en ce jour de fête envahissaient le hameau de Reilhaguet.



Le samedi après-midi et le dimanche matin, les participants ont pu admirer la mise au four de la «pâte à pain» et «pâtisseries» par les spécialistes d'un jour

pour qui le maniement de la «pelle à enfourner» et la mise à température de chauffe du four n'ont plus de secrets.

Il faut reconnaître que Philippe LEYMARIE connaît la «musique», les résultats étaient fort prisés des connaisseurs venus nombreux, à en juger par les sacs en plastique bien remplis de

pain qu'ils emportaient pour déguster en famille.

C'est grâce à l'association des chasseurs, ainsi qu'à de nombreux bénévoles que cette sympathique et conviviale manifestation a pu se réaliser.

Les «agapes» prévues à midi autour du four, contrariées par le mauvais temps se sont déroulées à la salle polyvalente. L'odeur



du pain et des tartes avec quelques bonnes bouteilles, «tradition exige», ont largement contribué à poursuivre la fête dans l'ambiance.

Dans l'attente d'une nouvelle «fournée»!

## COMITÉ DES FÊTES



Pour cette dernière année du millénaire. La Fête de Reilhac organisée par le Comité des Fêtes a été une réussite.

Jeux, divertissements, ambiance étaient à l'ordre du jour.

Merci à toute l'équipe du Comité qui a largement contribué à l'animation de la commune et a su diversifier ses activités pour ne citer que «Le Marché de Pays» sur la place de Reilhac.

Que la fête continue...!



Un marché de Pays...sur la place, organisé par le Comité



## FOOTBALL CLUB REILHACOIS



*Photo de la 1ère formation féminine au sein du F.C. Reilhac en septembre 1999*



*Invitation de partenaires lors du challenge du souvenir le 03 septembre 2000*



*Photo de la formation fanion 1ère du championnat et accédant à la division supérieure à l'issue de la saison 99-2000*

A bien des égards, l'équipe dirigeante bien regroupée autour de son président Serge LEYBROS peut se montrer satisfaite de cette dernière saison 99/2000. En effet, la création de deux formations supplémentaires, l'une féminine et l'autre masculine, laissait craindre certaines inquiétudes au sein du bureau du club. Il est vrai qu'à présent, avec un effectif total de trois formations seniors masculines et une équipe féminine, les problèmes de gestions des groupes se posent chaque week-end. Qu'à cela ne tienne, la solidarité et l'enthousiasme des 20 dirigeants, bien aidés par le sérieux des 80 licenciés(ées) seniors ont permis à notre club de franchir un cap supplémentaire dans la sérénité.

Sportivement la saison 99/2000 aura été une bien belle réussite pour l'ensemble du club. Tout d'abord comment ne pas se féliciter du brillant parcours de l'équipe fanion qui s'est concrétisé par la première place du championnat et de ce fait l'accession au niveau supérieur, à savoir le niveau Promotion. Voilà qui valorise le travail effectué au sein du club par l'entraîneur David PUYRAIMOND. L'esprit, la rigueur et le travail d'un large groupe ont été ainsi récompensés de belle manière. La formation 2 suivie par Gil VERGNE en terminant en milieu de tableau a accompli une saison que l'on pouvait espérer meilleure. L'équipe 3, pour une première participation et encadrée par un tout nouveau et sympathique dirigeant Olivier GUILLON, s'est faite plaisir avec un savant dosage de jeunes et de moins jeunes...et c'est bien l'essentiel. Nos 21 demoiselles entraînées par Sébastien GRAMOND ont fort bien tenu leur rang avec un sérieux et un enthousiasme étonnant.

Il est agréable de constater que les solides structures mises en place au sein du club ont permis que toute la saison se déroule pour le mieux. Avec le souci de maintenir les diverses manifestations organisées et toujours très bien perçues par la population

Reilhacoise, à savoir le challenge du souvenir, les 3 concours de belote, la présentation du calendrier et la soirée-repas de notre tombola. Comme il était programmé la saison dernière, le partenariat s'est développé de façon constructive et porteuse d'avenir comme en témoignent les 15 panneaux publicitaires installés au stade municipal. Complété par deux abris de touche fabriqués par une entreprise locale, cela donne le meilleur effet à notre terrain de sports. De plus d'autres partenaires devraient s'y adjoindre très prochainement. A l'orée de cette nouvelle saison 2000-2001 notre club s'est doté d'un nouvel employé-jeune en la personne de Nicolas RABHI remplaçant Sébastien GRAMOND en fonction depuis décembre 1998. Déjà bien ancré au sein du club, joueur, dirigeant et dynamique responsable de l'École de foot, titulaire des diplômes d'initiateur 2 de football et du BAFA, Nicolas dispose des meilleurs atouts pour remplir sa fonction d'animateur sportif du club.

Si l'on peut souligner et remercier la municipalité pour l'entretien complémentaire apporté au stade, éclairage final et préparation d'une zone d'entraînement, on est en droit d'espérer un aménagement complet du terrain de jeu dans les meilleurs délais afin que les 160 licenciés (es) du football Club Reilhacois puissent évoluer dans des conditions de jeu bien plus acceptables.

On pourrait terminer nos propos sans remercier une nouvelle fois artisans et commerçants reilhacois pour le soutien manifesté à notre association sportive tout au long de la saison.

Notre dernière ligne pour nous souvenir qu'en janvier 2000 disparaissait un fidèle parmi les fidèles de notre club, Jeantou BONAFE, l'une des figures du Football Club Reilhacois.

Le Président : Serge LEYBROS



# Les Associations

## ENTENTE JEUNES REILHAC-NAUCELLES



Débutants-Poussins\_Benjamins  
et leurs responsables



Équipes 13 et 15 ans



Benjamins à 7 champions du Cantal

Cette saison 99/2000 aura scellé le rapprochement avec le club voisin de Naucelles au niveau des jeunes de 6 à 15 ans. Peu de changement en réalité dans les structures de cette École de Foot qui fonctionne à présent depuis 10 saisons et dont les rouages sont très au point. Le fait majeur est de pouvoir bénéficier du terrain Naucellois supplémentaire, ce qui était primordial pour la réussite de cette entente. Chacun des 15 responsables assumant au mieux ses responsabilités pour le grand bonheur des 80 licenciés (es).

Composée de deux équipes débutantes (6-7 ans), deux poussins (8-9 ans), deux benjamins (10-11 ans), une formation de 13 ans (12-13)

et une dernière de 15 ans (14-15), notre entente a fonctionné de superbe manière, que ce soit au travers des divers entraînements, plateaux, championnats ou bien encore lors des traditionnels tournois de printemps. S'il n'est pas habituel de notre part de porter une équipe sur le devant de la scène, il est tout de même agréable de souligner le parcours exceptionnel réalisé par notre équipe de benjamin à 7 tout au long de la saison dernière. Ces jeunes joueurs ont été champions du Cantal, finalistes régional du Championnat et finalistes de la coupe du Cantal. Bravo.

Le Président : Serge LEYBROS



## LA QUILLE REILHACOISE

Le bureau se compose :

- Président Louis FAUGERE
- Président Jean BARRIERE

- Vice-Président Roger VIGNAL
- Secrétaire Bernard BARRIERE
- Secrétaire-Adjoint Marcel CLAVEYROLLE
- Trésorier Philippe TERRISSE
- Trésorier-Adjoint Daniel BARRIERE

Dans le Cantal, rares sont les sociétés qui ont encore la force et le courage de faire survivre un jeu - sport de la quille pourtant à Reilhac quelques défenseurs veulent que cette animation ne disparaisse pas.

Faites confiance à la quille Reilhacoise. Avec leur président, ils ont organisé plusieurs concours. Le 14 mai 2000. Place de la Mairie - Marché de Reilhac - Le 6 Aout : Fête du village.

Le Président : Jean BARRIERE

# Les Associations

## SOCIÉTÉ DE CHASSE REILHACOISE

Comme les années précédentes, l'A.C.C.A. de Reilhac s'est investie au niveau de l'animation de notre commune en organisant le 1<sup>er</sup> juillet 2000, la fête du pain à Reilhaguet ainsi que le traditionnel repas du chevreuil au cours duquel sont conviés tous les agriculteurs exploitants de Reilhac.

L'année 2000 restera une saison cynégétique exceptionnelle pour les chasseurs : les deux premiers sangliers de l'histoire de Reilhac ont été abattus, une des bêtes noires par Marcel Labertrandie, l'autre par Benoît Jammet ; ce fût



une journée mémorable !

Le plan de chasse de 11 chevreuils a été réalisé sans difficulté.

Un important repeuplement a été effectué au cours de cette saison pour un montant de plus de 30 000 Francs représentant plus de 400 pièces de gibier.

Grand merci aux agriculteurs de notre commune qui nous acceptent, nous et nos chiens, sur leurs terrains pour nous permettre de pratiquer notre sport favori.

*Le Bureau*

## CLUB DE L'UNION DES AÎNÉS DE NAUCELLES-REILHAC

Cette année 2000 a été riche en manifestations : 14 goûters, 4 excursions d'une journée et un voyage d'une semaine en BRETAGNE du sud ont été organisés par le Club.

Les goûters se déroulent dans une excellente ambiance, où chacun choisit son activité préférée.

Les sorties du PAL dans l'Allier (pique-nique), à MARCENAT, visite du monastère orthodoxe, descente infernale d'ALLANCHE à NEUSSARGUES en vélo-rail, visite du magnifique village de BELCASTEL en AVEYRON (sous la pluie), les caves de MARCILLAC, RODEZ et la sucrerie BOUDON à AULNAT, ont ravi tous les participants.

La vingtaine d'adhérents, effectuant le voyage à GUIDEL, Presqu'île de QUIBERON, Pointe du Raz, CARNAC, Ste ANNE D'AURAY etc, en reviennent enthousiasmés.



*On ne pense pas toujours à la remontée ... !*

Pour fêter l'an 2000, les dames du Conseil d'Administration préparent et servent deux excellents repas particulièrement appréciés de tous les convives.

À l'occasion des fêtes patronales de NAUCELLES et REILHAC, le Club a vendu des pâtisseries « maison » et objets divers confectionnés pour les adhérents.

Comme chaque année, le club rapporte son concours, au thé dansant de « Musique en Février » qui a connu son habituel succès.

Le repas de fin d'année, le 7 décembre de TEULET et l'Assemblée Générale du 14 Décembre clôturant l'an 2000.

Le président, tous les responsables et membres du Club remercient chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à toutes ces manifestations.

*Le club des Aînés  
René BONHOURE*

## CLUB CANIN CANTALIEN

### Déjà 10 ans, 1990 - 2000

Le Club Canin Cantalien s'est installé sur la commune de REILHAC. Cette association a été reconnue d'utilité publique, en 1992 à la suite de son affiliation à la Société Centrale Canine Nationale. Elle dépend, sur le département, de la Canine de la Haute AUVERGNE.

Association canine, bien sur, mais surtout association sportive. Association sportive avec un règlement précis pour chaque discipline que l'on peut pratiquer avec son chien.

«Obéissance, Pistage, Ring, Campagne, Mondioring et Agility (saut d'obstacles exécuté par le chien ressemblant au concours hippique).»



La règle du jeu, c'est un premier passage obligatoire par le C.S.A.U. (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation). Le jour de son concours le 16 et 17 septembre 2000, le Club Canin a présenté 12 chiens à cette épreuve. Tous les chiens ont obtenu le qualificatif «excellent».

C'est plus de 30 chiens qui ont participé au concours Ring.

En échelon 1 : Ninja du Cami de Catheric berger belge malinois à Cathy CAVAILLE du club canin cantalien qui a devancé tous les autres concurrents et pris la première place.

En échelon 3 : Hooks de Mallassagne berger belge malinois à André DANCIE qui est monté sur la plus haute marche du podium. Deux autres chiens du club ont participé à cette épreuve.

Pour la quatrième saison consécutive, Hooks de Mallassagne et son maître ont participé aux 3 sélectifs, dernière ligne droite avant le championnat de France.

Nouveau règlement pour les disciplines sportives pratiquées avec nos compagnons (règlement européen), mais surtout nouvelles réglementations pour les dirigeants de notre association.

Les Ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur ont mis en application des lois concernant le monde canin. Il est obligatoire d'avoir un éducateur et un moniteur de club dans une association canine sportive.

De ce fait, trois personnes du club ont participé, pendant trois jours, à un stage pour avoir l'examen « d'éducateur canin ».



Pour pouvoir faire du sport avec son chien, cet examen ne suffit pas dans les disciplines, «Ring, RCI, Mondioring, Campagne» un monitorat de club est obligatoire. La personne qui veut passer ce monitorat doit avoir monté un chien en échelon 2.

Au club canin cantalien, quatre personnes ont passé ce monitorat. Les épreuves se déroulaient à Orléans du 13 au 17 décembre 2000.

Toutes ces personnes ont réussi ces examens pour que vive encore longtemps :

Le «CLUB CANIN CANTALIEN DE REILHAC».

Rendez-vous : samedi après-midi à 14 h 15

lundi après-midi à 15 h 30

jeudi soir à 18 h 30 (au printemps)

Contactez le : 04.71.47.27.48.

**Raymonde LEVAIS**  
**Présidente**

**Tous les membres de l'Association**

# Les Associations

## LE TILLEUL REILHACOIS



La saison 99 a vu notre club se maintenir à une quarantaine de licenciés. On note une diminution de l'effectif jeunes et de l'arrivée de quelques nouveaux licenciés dont des personnes «importantes sur notre commune». M. Picard Jean-Pierre, le Maire et M. Vermande Michel, notre curé. Cette saison, on a pas pu organisé assez de concours internes, on pense mieux faire la saison prochaine.

Cette année, la commune nous a refait notre terrain du foyer, qui a vu son revêtement recouvert d'une belle castine blanche et la pose de quilles pour en interdire l'accès aux voitures qui s'en servaient de piste de dérapages. Une inauguration officielle a eu lieu le 15/07/2000. Avec des amis pétanqueurs de clubs voisins ( Marmanhac, Ytrac, Naucelles, les Allouettes).

Cette journée a vu une partie de pétanque comme à la télévision, ou s'affrontaient amicalement notre Pépone et notre Don Camillo local, on ne se rappelle plus du vainqueur sauf l'amitié sans doute. Lors de cette journée, un repas était servi à une soixantaine de pétanqueurs, ainsi qu'une soupe au fromage à l'aube, tout cela préparé par une main de chef de notre nouvel habitant et futur licencié M. Lorca Michel que nous remercions vivement.

Cette saison encore, notre club fut représenté à tous les championnats départementaux, sans grand succès mais comme le disait le baron de Coubertin «l'important n'est pas de gagner mais de participer».

On a présenté deux équipes en coupe du Cantal, une composée uniquement de jeunes, moyenne d'âge 20 ans et l'autre d'anciens qui a perdu en quart de finale contre Saint-Cernin après avoir traversé le département du nord au sud.

À l'approche de la nouvelle saison, on espère que le même état d'esprit règne dans notre club. De voir les jeunes se mobiliser pour venir avec nous, défendre les couleurs de Reilhac, et que les relations avec la municipalité continuent dans le même état d'esprit.

### Le bureau 2000 était composé de :

Président d'honneur :	M. Picard J.Pierre
Président actif :	M. Larion Jean-Michel
Trésorière :	M <sup>lle</sup> Raffy Martine
Trésorier - adjoint :	M. Charbonnel Didier
Secrétaire :	M. Delor Daniel
Secrétaire - adjoint :	M. Laveissière Bernard



A noter que M. Larion et Charbonnel sont membres du comité de gestion du boulodrome du district.

Le Tilleul Reilhacois remercie les commerçants et tous ceux qui ont aidé la société en 2000 et souhaite à notre commune et à tous ses habitants tous nos vœux de bonheur pour l'entrée dans ce nouveau millénaire.

*Le Tilleul Reilhacois*

## REILHAC AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

Les Anciens combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie de la commune font partis du comité de la F.N.A.C.A. de la Vallée de l'Authre qui en plus de notre commune en regroupe six autres (Naucelles, Crandelles, Teissières de Cornet, Laroquevieille, Marmanhac et Jussac) et compte actuellement 190 adhérents.

Le rôle du comité consiste à défendre les intérêts et les revendications légitimes et d'assurer un rôle social.

Le responsable du comité est notre ami Marius Canord de la cité des Landes. Tout nouveau venu dans la commune qui souhaite adhérer au comité peut le contacter.

Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 25 mars à Marmanhac : messe, dépôt de gerbes au Monument aux Morts et le traditionnel Banquet.

Tous les adhérents seront informés en temps utile.

Le Bureau

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRES



Le 8 mai 2000

L'Association est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants ainsi qu'à la fédération des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, tant sur le plan National que Départemental.

Les cotisations de nos adhérents sont versées à la Fédération Départementale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre du Cantal à Aurillac.

Comme chaque année, en accord avec les Municipalités, les cérémonies commémoratives, se sont déroulées avec ferveur et dignité, simplement par un office religieux à Naucelles le 11 novembre à 18 h15 et le dimanche 12 novembre 2000, par les cérémonies au Monument aux Morts de Naucelles et de Reilhac. Dépôt de gerbes, lecture des messages, appel des morts. Cette année nous devons remercier les enfants des Écoles de Naucelles et de Reilhac, ainsi que les Présidents des Parents d'élèves et toute la population présente à la célébration du souvenir, afin de saluer la mémoire des victimes, morts pour la Patrie.

Après les cérémonies, les Anciens Combattants, les Veuves, les Maires de Naucelles et de Reilhac et quelque membres du Conseil Municipal, se sont réunis : Le 8 mai 2000 pour un repas fraternel au restaurant le PRADO à Jussac dans une ambiance très chaleureuse.



Le 11 novembre 2000

Le 11 novembre 2000 par un vin d'honneur à Naucelles.

Dans le courant du mois de décembre, un colis de Noël sera remis aux Veuves et Combattants retenus à leur domicile et qui n'ont pu assister au repas.

**Le Président,**  
**G. GERVAUX - L. PEYRAT.**

### Composition du Bureau

**Présidents Actifs :** Gérard GERVAUX - Louis PEYRAT

**Vice-Président :** Marius RIGAL - René TEULIÈRE

**Secrétaire :** Noël BRUEL

**Trésorier :** à désigner en fin d'année

**Membres :** RIEU - Pierre HENRI - VAURS

Le bureau sera reconstitué en fin d'année.

## SYNDICAT TOURISTIQUE DU COL DE LÉGAL

La Commune de Reilhac adhérente au Syndicat Touristique du Col de Légal était représentée à l'assemblée générale le 23 novembre à la mairie de St-Cernin par Bernard LAVERSIÈRE et André FREYSSINIER

### 1- Bilan d'activité :

#### 1-1 L'activité d'hébergement :

##### État de remplissage 2000

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nuitées	134 (152)	197 (58)	16 (81)	70 (91)	111 (266)	211 (60)	210 (76)	396 (238)	49* (54)	25 (62)	8 (18)	57 (80)	1.484 (1.236)
Recettes	6 760	8 230	960	3 600	5 580	9 270	8 745	16 225	2 705*	1 260	400	3 000	66 735

\* Refuge de Cabrespine 12 personnes = 240 ff

#### Comparatif objectifs

	1998	1999	2000	2001	2002
Objectif	1 000	1 250	1 500	1 750	2 000
Réalisation	1 013	1 236	1 484	-	-
Recettes attendues	45 000	62 500	75 000	87 500	100 000
Recettes réalisées	44 015	60 535	66 735	-	-

#### 1-2 L'activité ski :

Forfaits	Location matériel	Clients
10 347 F	17 538 F	712

#### Comparaison des saisons antérieures (h.t.)

Saisons	Recettes ski	Nombre clients	Nb. jours d'ouverture
95/96	156 892	4 162	46
96/97	9 294	433	10
97/98	50 400	1 425	24
98/99	76 632	2 143	55
99/00	27 885	712	28
<b>Total</b>	<b>321 103</b>	<b>8 875</b>	<b>163</b>

### 2- Saison hivernale 2000/2001 :

#### 2-1 Fonctionnement général :

- 1- Formation aux premiers secours de Mr Bruneau
- 2- Recrutement de journaliers
- 3- Ouverture permanente de la station
- 4- Partenariat hébergement en baisse mais cela ne remet pas en cause cette action.
- 5- Invitation des écoles

#### 2-2 Préparation des pistes :

- 1- Nettoyage de l'assiette des pistes réalisé par le Syndicat
- 2- Les chutes de neiges du 9/10 novembre ont provoqué d'importants dégâts dans les plantations. Nettoyage réalisé par le salarié du syndicat et un journalier.

### 3- Propositions et décisions modificatives du budget (ci-joint) :

#### 3-1 Acquisition logiciel comptabilité + mobilier de bureau :

Acquisition à frais partagés avec SIVOM de Saint-Cernin. Coût h.t. : 12 666 F (10.176 F logiciel, 2.490 F mobilier)

#### 3-2 Tarifs :

Activité hivernale : tarifs inchangés

Activité hébergement :

	HIVERS		Été	
	Individuelle	Groupe	Individuelle	Groupe
Tarif actuel	60 F	50 F	50 F	40 F
Tarif proposé	60 F	50 F	50 F	45 F

## **GRAINS et BRICOLAGE**

### **Ets D. GRENIER**

*Sable et gravelle - (Dépôt ou livret)*

*QUINCAILLERIE - JARDINAGE*

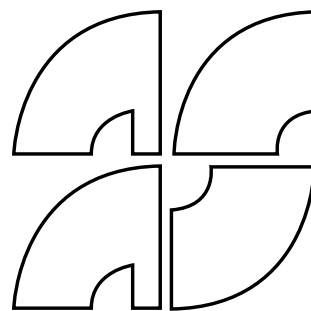
*ÉLECTRICITÉ - MATÉRIAUX*

*Fers et TÔLES AU DÉTAIL*

*PLOMBERIE - PEINTURE*

**Les Quatre-Chemins - 15000 AURILLAC**

**Tél. : 04 71 48 06 54**



Atelier site  
et architecture

## **DANIEL MAROT**

**S.A.R.L.**

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac

**Tél. : 04.71.48.78.20**

**Fax : 04.71.48.41.48**

**URBANISME - ARCHITECTURE  
DÉCORATION INTÉRIEURE  
ETUDES PAYSAGERES**

## *MANUCENTRE*



*Pêche  
Chasse  
Loisirs*



*Place de la Gare  
15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 48 55 03*



*Combes*

**■ PEINTURES ■ DECORATION ■**

**Aurillac**

**Tél. 04 71 64 51 11**

**Fax 04 71 64 02 95**

**ST Flour**

**Tél. 04 71 60 46 50**

**Fax 04 71 60 46 49**

**Figeac**

**Tél. 05 65 34 14 05**

**Fax 05 65 34 16 23**

# Michel BRUEL

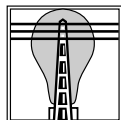
*Produits de qualité*

A votre service  
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie  
Charcuterie  
Volailles**

Ouvert \_\_\_\_\_  
le dimanche \_\_\_\_\_  
matin \_\_\_\_\_

**Tél. : 04.71.47.25.60**



**SA ENTREPRISE LAVIGNE**

- Réseaux électriques
- Lignes H.T. et B.T.
- Postes de transformation
- Travaux souterrains
- Éclairage public
- Travaux entretien
- Installations industrielles
- Lignes télécommunications
- Assainissement eau potable
- Tranchées mécanisées

15200 MAURIAC  
Z.A. Lavialle

Tél. : 04 71 68 04 11 - Fax : 04 71 67 37 81

15000 AURILLAC

30, rue Jean Prévert

Tél. : 04 71 64 23 33

19200 USSEL

Le Puy Marmion

Tél. : 05 55 72 51 13

**Ligne A : REILHAC  
LAISSEZ-VOUS  
CONDUIRE !**

*Stabus*

**TÉL. : 04 71 64 54 55**

**Dépositaire : Café-Tabac GAMEL**



**Au Rocher Fleuri**

5, rue Illzach- 15000 Aurillac

Tél. : 04 71 48 09 42

**Au Jardin Fleuri**

22, rue Félix Ramond - 15130 Arpajon-sur-Cère

Tél. : 04 71 63 78 56

**La Roseraie**

15, avenue du 4 Septembre - 15000 Aurillac

Tél. : 04 71 48 23 66



COUVERTURE  
ZINGUERIE  
ÉTANCHÉITÉ

**AURITOIT**

7, AVENUE DU GARRIC  
Z.A.C DE BARADEL - B.P. 334  
15003 AURILLAC CEDEX  
TÉLÉPHONE 04 71 48 62 40  
TÉLÉCOPIE 04 71 64 85 13

**BUREAUTIQUE 15000**

24, av. du Cmt Monraisse  
AURILLAC Tél. 04 71 64 06 06



Tous ces gens sont assurés chez Groupama.  
Sans se connaître, ils sont unis pour mieux faire face quand il le faut. Ils ont en commun une autre façon de s'assurer : plus solidaire, plus responsable, plus transparente.  
Parce qu'ils veulent être informés aussi bien entendus, parce qu'ils veulent des produits d'assurance et d'épargne adaptés à leur vie, parce qu'ils veulent pouvoir compter sur un réseau de proximité, ils ont choisi Groupama, première mutuelle d'assurance, ils ont choisi de s'assurer les uns les autres.  
Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller Groupama.



**FUEL - CHARBON**

S.A.R.L.

**Ets GIBERT**

ALIMENTATION DU BÉTAIL  
VOLAILLES, CHIENS, CHATS  
ENGRAIS  
POMMES DE TERRE  
Aliment THIVAT

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14



# Auvergne

Carburants

## A. GARROUSTE

Fuel domestique - BP Super Fioul - Bois - Charbons  
Ramonage - Entretien - Nettoyage de cuves  
Lubrifiants Avia et Elf

adresse internet : [www.auvergne-carburants.fr](http://www.auvergne-carburants.fr)

Télécopie : 04 71 48 37 59

15000 AURILLAC - 1, av de Conthe  
**04.71.48.44.00**

15300 MURAT - Chemin de la Croix Jolie  
**04.71.73.20.52**

15500 MASSIAC - 15, rue Neuve  
**04.71.23.02.18**

15200 MAURIAC - Av. Augustin Chauvet  
**04.71.67.35.27**

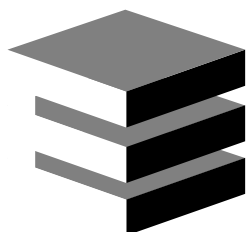
12600 MUR DE BARREZ - Rue de la Croix Barrez  
**05 65 66 02 38**



## SALON ESPACE ENFANTS

VIDÉO ET JEUX  
CADEAUX SURPRISES

**Salon Mixte  
CLIMATISÉ**



# EUROVIA AURILLAC

## TRAVAUX PUBLICS

## ENROBE

## AMENAGEMENT DE COURS

## TRAVAUX PARTICULIERS

4, rue du Boudieu - 15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 64 58 56 - Fax : 04 71 64 24 73

# Ergos



LES ATOUTS D'UN  
PORTEUR SPÉCIALISÉ

**RENAULT Agriculture**  
Ets Combes - 15250 NAUCELLES  
Tél. : 04 71 48 85 85  
Fax : 04 71 48 87 48

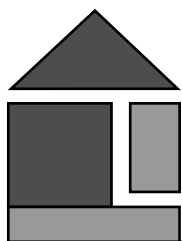
*Bernard Cayros*

**L**istes de mariage

**C**adeaux

**A**rts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou  
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 43 40 60 - Fax : 04 71 64 15 42



*S.A.R.L.*

**P. ESCALIER**

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ  
RÉNOVATION  
RAVALEMENT DE FAÇADE

**15250 REILHAC**  
*Successeur de l'entreprise  
J. Marcel ESCALIER*

*Pour tous renseignements s'adresser à :*  
Pascal ESCALIER  
10, impasse d'Anjou  
Le Bex 15130 Ytrac  
Tél. 04 71 63 72 23

**PHOTO EXPRESS**

*Vos photos couleur  
en 1 heure*

**Thierry OLS**

18, rue des Carmes - AURILLAC  
Tél. : 04 71 48 90 53

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune  
vous offrent leur service...*

<p><b>MALBOS John</b> <i>Plombier - Incombes</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p><b>MAUBERGER Daniel</b> <i>Transports Médicaments</i> <b>LASPLAGNES</b></p>	<p><b>BERGERON Bernard</b> <i>Terrassements - Travaux publics</i> <b>19, Lotissement des Violettes</b> Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p><b>GEORGES Thierry</b> <i>Nettoyage Locaux</i> <b>REILHAGUET</b></p>
<p><b>COUDERC Pierre</b> <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> <b>CAP-DEL-COUDERC</b> Téléphone : 04.71.47.21.44</p>	<p><b>LAFARGE Christian</b> <i>Entreprise de Carrelages</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p><b>BRUEL Serge</b> <i>Chauffage Sanitaire</i> <b>LESTOUBEYRE</b> Téléphone : 04.71.47.24.74</p>	<p><b>DEFILQUIER-CIVEL</b> <i>Peinture</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.23.50</p>
<p><b>LABERTRANDIE Frères</b> <i>Menuiserie - Charpente</i> <b>LAGARDE</b> Téléphone : 04.71.47.21.41</p>	<p><b>LAINSCAK Michel</b> <i>Chauffage - Sanitaire</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p><b>ESCALIER Marcel</b> <i>Maçonnerie</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.22.01</p>	<p><b>MALBOS Daniel</b> <i>Plâtrerie - Peinture</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.22.44</p>
<p><b>CARCY Gabriel</b> <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> <b>LESTOUBEYRE</b> Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p><b>RIBEYRON Michel</b> <i>Plâtrerie - Peinture</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.26.16</p>	<p><b>FONTANILLE Marcel</b> <i>Marchand de Vins</i> <b>BROUSSE</b> Téléphone : 04.71.47.21.27</p>	<p><b>COSTES Pierre</b> <i>Serrurerie</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.22.77</p>
<p><b>GAMEL Sylvie</b> <i>Bar - Tabac - Restaurant</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p><b>ROUCHY Nadine</b> <i>Atelier de Coiffure</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p><b>CONRIÉ Daniel</b> <i>Électricité Générale</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.25.30</p>	<p><b>CADAC</b> <i>Coopérative Agricole d'Amendements Calcaires</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.28.12</p>
<p><b>Merci à tous les commerçants et artisans qui participent à la réalisation de notre bulletin.</b>  <i>Faites-leur confiance</i></p>	<p><b>Vous souhaitant bonne réception de ce bulletin, nous souhaitons qu'il réponde à votre attente en vous informant sur la vie de notre commune.</b>  <i>l'Adjoint</i> <b>André FREYSSINIER</b></p>		<p><b>TISSANDIER Christine</b> <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> <b>15250 REILHAC</b> Téléphone : 04.71.47.29.32</p>

